

# Mesures de carte scolaire

## Groupe de travail du 10/04/20

### Mesures diverses

<b>Arras 1</b>	RPI 13 : Barastre élémentaire , Le Transloy primaire et Rocquigny maternelle	Mise en place d'une <b>direction unique</b> maternelle à 4 classes à l'école maternelle de Rocquigny
<b>Arras 2</b>	RPI 59 : Chérisy élémentaire , Fontaine-lez-Croisilles élémentaire, Guemappe élémentaire , Héninel élémentaire et Wancourt maternelle	<b>Transformation</b> de deux postes maternels d'application en deux postes maternels ordinaire à Wancourt maternelle Mise en place d'une <b>direction unique</b> élémentaire à 6 classes à l'école élémentaire de Chérisy
<b>Arras 2</b>	RPI 96 : Bihucourt maternelle , Grévillers élémentaire 0529 N et Warlencourt-Eaucourt	Mise en place d'une <b>direction unique</b> élémentaire à 3 classes à l'école élémentaire de Grévillers
<b>Arras 4</b>	RPI 27 : Hermaville élémentaire, Izel-les-Hameau maternelle, Tilloy-les-Hermaville élémentaire, Noyelle-Vion élémentaire et Manin	mise en place d'une <b>direction unique</b> élémentaire à 7 classes à l'école élémentaire de Hermaville
<b>Bethune 2</b>	RPI n° 126 : Liettes, Louis-Ledoux maternelle, Linghem, Les Genets maternelle, Quernes, Condorcet élémentaire et Witternesse, Sully élémentaire	<b>extension du RPI n° 126</b> à la commune sans école de Rombly
<b>Etaples</b>	RPI 46 Alincthun maternelle, Bournonville élémentaire, Henneveux élémentaire et Nabringhem	<b>mise en place d'une direction unique</b> maternelle à 4 classes à l'école maternelle d'Alincthun
<b>Hesdin</b>	RPC 49 : Ruisseauville	- <b>extension du RPC n° 49</b> à la commune sans école d'Avondance
<b>Hesdin</b>	RPI 69 : Ergny maternelle, Maninghem-au-Mont élémentaire, Wicquinghem élémentaire et Aix-en-Ergny	<b>mise en place d'une direction unique</b> maternelle à 3 classes à l'école d'Ergny
<b>Montreuil</b>	RPI 83 : Bernieulles maternelle, Estrée élémentaire, Montcavrel élémentaire , Recques-sur-Course maternelle, Estréelles et Inxent	- <b>mise en place d'une direction unique</b> élémentaire à 6 classes à l'école élémentaire d'Estrée
<b>Saint Pol</b>	RPI 11 : Averdoingt élémentaire, Gouy-en-Ternois maternelle, Ligny-Saint-Flochel élémentaire, Ternas élémentaire, Foufflin-Ricametz, Monts-en-Ternois et Neuville-au-Cornet	<b>mise en place d'une direction partielle</b> élémentaire à 2 classes à l'école élémentaire d'Averdoingt
<b>Saint Pol</b>	RPI 123 : Bailleul-aux-Cornailles élémentaire, Brias élémentaire, Marquay élémentaire et Ostreville	<b>mise en place d'une direction unique</b> élémentaire à 4 classes à l'école élémentaire de Marquay
<b>Boulogne 1</b>	<b>Transfert d'un poste de titulaire remplaçant</b> de : - Boulogne-sur-Mer, Leuliette-Eurvin élémentaire vers - Boulogne-sur-Mer, Cary-Sauvage élémentaire	

<b>Arras 1</b>	Arras : Hippodrome primaire	<b>Transformation</b> du poste élémentaire d'application en poste élémentaire ordinaire
<b>Bethune 4</b>	Violaines – Eustache Varet élémentaire	<b>Transformation</b> du poste élémentaire d'application en poste élémentaire ordinaire
<b>Henin Beaumont</b>	<b>Création</b> d'un demi poste de chargé de mission pour le sport	
<b>Jeunesse au plein air :</b> <b>Retrait</b> de 0.25 poste de décharge		
<b>ETABLISSEMENTS SPECIALISES</b>		
<b>Arras ASH</b>	La Vie Active	<b>Retrait</b> du poste de directeur spécialisé pris en charge par l'ARS, <b>transformation</b> du poste de décharge en poste d'adjoint spécialisé à Noeux-les-Mines, André Bocquet
	EPDAHAA	<b>Retrait</b> du poste de directeur spécialisé à : - Brebières, Les Marmousets I.M.E
	APF	<b>Retrait</b> d'un poste d'adjoint spécialisé à : - Béthune, Sévigné I.E.M
	CH Saint-Venant	<b>Création</b> d'un poste d'adjoint spécialisé à : - Saint-Venant, Centre de neuro-psychiatrie infantile, Etablissement public de santé mentale
	Vermelles, collège Paul-Eluard	<b>Création</b> d'un poste d'enseignant référent
	<b>Transfert</b> du poste d'enseignant-référent de : - Barlin, collège Jean Moulin 2268 D vers - Noeux-les-Mines, collège Anatole France 2269 E	
<b>CALAIS ASH</b>	Calais, collège MLK	<b>Création</b> d'un poste d'enseignant référent
<b>Transfert</b> du poste d'enseignant-référent de : - Calais, collège Les Dentelliers 3315 S vers - Calais, collège Vauban		
<b>Lens ASH</b>	APEI	<b>Création</b> d'un demi-poste d'adjoint spécialisé : - Lens, Malécot IME
	UEMA	<b>Création</b> d'un poste à Lens Malécot
	CH Lens	<b>Retrait</b> du poste de directeur spécialisé pris en charge par l'ARS à :
	La vie active	<b>Transformation</b> d'école élémentaire spécialisée en école élémentaire ordinaire à : - Liévin, Jean-Macé élémentaire spécialisée
	La vie active	<b>Transformation</b> de deux postes Ulis école, 1 TFA et 1 TFV, en deux postes d'enseignants en Sessad et transfert de : - Liévin, Jean-Macé élémentaire vers - Liévin, Jean Macé SESSAD
	EPDAHAA	<b>Transformation</b> du poste de directeur pédagogique en poste d'adjoint spécialisé,

		Retrait du poste de 0,50 décharge, <b>Création</b> de 0,25 poste d'adjoint pour la coordination à : - Liévin, Marc-Henri-Darras
	EPDAHAA	<b>Retrait</b> du poste de 0,50 décharge à : - Lens, La Passerelle IME
	GRENAV Collège Langevin Wallon	<b>Création</b> d'un poste d'enseignant référent



**SNU***ipp* - **FSU**